



BOVINS VIANDE



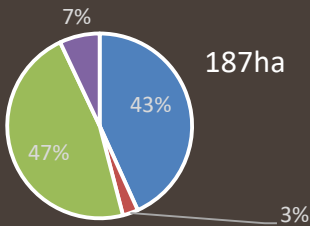
JARNETZ (55)



Engagé en filière Label Rouge Blason Prestige



1 UTH



■ Céréales grains

■ Maïs épi

■ Prairies permanentes

■ Prairies temporaires



67 Vaches allaitantes de race Limousine
Naisseur-engraisseur de femelles
Production Brute de Viande Vive : 294 kg vif/UGB

Autonomie protéique : 98 %

Origine MAT achetée :

(Matière Azotée Totale)



0 %



100 %



0 %

Autonomie alimentaire et certification Label : un contrat gagnant



Xavier GUILLAUME

À l'arrêt de la production laitière, le choix d'un système plus vertueux et plus résilient s'est présenté à Xavier Guillaume avec la possibilité de produire des animaux Label Rouge. Il a donc fallu revoir l'itinéraire technique de la production allaitante. Le passage à une ration maïs épi/ensilage de prairies multi-espèces et des vèlages plus précoces à l'automne ont permis d'augmenter l'autonomie de l'exploitation.

Raisons et élément déclencheur du changement

MOTIVATION

Auparavant, le bilan fourrager reposait essentiellement sur la production d'ensilage de maïs mais les aliments fermentés étaient interdits pour la finition des animaux dans le cadre du label Blason Prestige (variante régionale). De même, la plupart des surfaces de l'exploitation sont situées en zone inondable d'où l'importance de mettre en place des cultures « bas niveau d'impact ».

DECLIC

Le changement s'est opéré au moment de l'arrêt de la production laitière. Avant 2010, l'exploitation comprenait un troupeau lait (35 VL) et un troupeau viande constitué de 30 vaches de race limousine. L'arrêt de la production laitière a incité l'éleveur à développer son engagement dans des marchés à haute valeur ajoutée pour sécuriser son revenu.

Stratégie de l'exploitation / levier(s)

Description technique du/des levier(s) mis en place :

L'éleveur a mis en place des leviers qui concernent le système fourrager et la gestion du troupeau :

- L'intégration de 10 ha de prairies temporaires à l'assolement et la récolte de maïs épi permettent aujourd'hui d'offrir aux femelles Label Rouge une ration mixte herbe/maïs épi. En effet, l'ensilage a été ré-autorisé en 2020 en lien avec le cahier des charges Blason Prestige national.
- Le sursemis de prairies permanentes permet d'améliorer la qualité de la flore et donc la valeur alimentaire de l'herbe.
- Au niveau de la reproduction, les femelles gestantes vêlent très tôt à l'automne. Les vaches peuvent ainsi sortir au printemps sans les veaux, qui sont déjà sevrés. Cela limite les transitions alimentaires et, par conséquent, le poids des broutards s'en trouve largement amélioré.

Facteurs de réussite :

- Le niveau génétique de l'exploitation était assez élevé au départ. Il a donc été aisé d'avancer la date de premier vêlage des génisses.
- L'intégration de prairies temporaires dans la rotation est intervenue comme une force dans le nouveau système pour limiter le salissement des parcelles.



LE REGARD DE

Samuel BONNET
APAL'
06.11.61.47.40
Samuel.bonnet@
asso-apal.fr



L'orientation technique choisie par l'EARL Guillaume a permis une meilleure efficacité alimentaire du troupeau avec des niveaux de croissance similaires par rapport à un système avec du correcteur azoté.

Cependant, il faut faire attention à l'utilisation de luzerne dans la ration. Son apport énergétique reste faible d'où la nécessité de compléter avec de la céréale autoconsommée.

L'éleveur a su conserver l'équilibre énergie/azote de la ration puisqu'aucun changement n'a été observé au niveau de la reproduction.

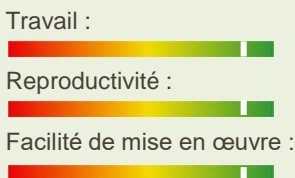
Les perspectives de l'exploitation



Afin de sécuriser le bilan fourrager lors d'années climatiques extrêmes, l'éleveur envisage de semer un mélange de céréales et de protéagineux (méteil fourrager), afin d'avoir du fourrage disponible relativement tôt en saison.

Quelques repères sur le changement

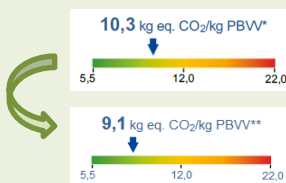
Courseurs



Environnement

Diminution des intrants et de leur transport (aliments dont correcteur azoté), entretien de la biodiversité.

Amélioration de l'empreinte carbone nette globale.



Impacts technico-économiques

Ce changement d'orientation de système, mise à part l'implantation de la prairie temporaire, n'a pas engendré de coûts supplémentaires, puisque le matériel et les moyens de stockage étaient déjà existants.

Coût d'implantation de la prairie : le choix s'est orienté vers un mélange longue durée de graminées et de légumineuses pour un montant avoisinant les 250 €/ha.

En revanche, ce changement a permis à l'éleveur de diminuer les charges et de mieux gérer les surfaces destinées à la pâture (moins de refus observés).

Des bénéfices économiques ont été observés. La ration étant constituée en majorité d'herbe, l'éleveur peut se passer de l'achat de correcteur azoté.

Le retour de l'éleveur

Atouts

L'autonomie alimentaire est renforcée avec la mise en place de prairies temporaires, permettant de supprimer les achats de correcteur azoté.

La diversité fourragère est importante.

Opportunités

Cette stratégie permet de s'affranchir de la volatilité des prix des matières premières tout en conservant des niveaux de croissance satisfaisants et une rentabilité économique en accord avec les objectifs fixés.

Contraintes

La sénescence naturelle des espèces en prairie permanente nécessite d'avoir recours au sursemis.

Toutes les parcelles ne permettent pas d'implanter des légumineuses.

La luzerne dilue la densité énergétique de la ration.

Menaces

La principale menace liée à l'exploitation concerne les prairies situées en zone inondable (peu productives).

Si c'était à refaire ?

« Quand la culture de maïs ensilage représente la principale ressource fourragère de l'exploitation, son arrêt doit s'anticiper avec beaucoup de précautions. Cela permet d'éviter des achats de fourrages notamment lors d'années climatiques extrêmes. Si c'était à refaire, l'arrêt de l'ensilage se ferait plus progressivement » explique Xavier Guillaume.